

Conférence de presse du 23 juin de la Fédération de l'Industrie du Béton

La Fédération de l'Industrie du Béton (FIB), qui représente les entreprises françaises de la préfabrication béton, a organisé une conférence à la suite de son AG 2025 du 20 juin, qui a élu à sa présidence Jacques Plattard et à sa vice-présidence Benoît Hennaut pour une mandature de trois ans. Le binôme ainsi formé aura à cœur d'ancrer le nouveau positionnement de la FIB pour que la préfabrication béton soit davantage utilisée dans la construction des bâtiments et des infrastructures et se démarque des autres solutions en béton. (*Communiqué nomination et feuille de route joint en complément*).

La situation actuelle de l'Industrie du Béton

A fin avril 2025¹, en données cumulées sur les 4 premiers mois de l'année, issues de l'enquête mensuelle FIB / Xerfi Specific, l'évolution des produits en béton est contrastée, comparée à la même période de l'année 2024 **pour les produits en béton destinés au bâtiment : -9,4 % et pour ceux destinés aux travaux publics : +8,2 %**.

Pour ces produits à destination du bâtiment, les données soulignent des évolutions négatives pour plusieurs familles de produits, sur 4 mois cumulés à fin avril 2024, comparées à la même période en 2024 : -14,3 % pour les entrevous, -13,5 % pour l'ensemble poutrelles, -9,4 % pour les blocs béton. Deux familles de produit connaissent des progressions : les dalles de planchers béton, +1,9 %, et +2,2 % pour les prédalles. À noter l'évolution en volume des produits en béton à destination du bâtiment connaissent des baisses d'activité sur une période supérieure à 24 mois et la baisse en volume est supérieure à -30 % en comparaison à fin avril 2019 sur 12 mois,

Pour les produits en béton à destination des travaux publics, l'évolution des produits est orientée à la hausse, sur les 4 premiers de l'année 2025 : les bordures +17,1 % et les pavés +9,9 %. En revanche, les regards et les dalles de voirie connaissent respectivement des baisses en volume de l'ordre de -3,6 %, et -5,2 %. À noter l'activité est portée principalement par les produits d'aménagement en raison de la période pré-électorale des collectivités locales et la baisse en volume est de -11,9 % en comparaison à fin avril 2019 sur 12 mois.

Perspectives 2025 pour l'Industrie du Béton

Pour le secteur du bâtiment : la reprise se fait attendre

Pour le logement, il convient de distinguer la maison individuelle et le collectif. La traduction en mises en chantier des évolutions positives des ventes de maisons est de l'ordre de 9 mois en moyenne. Par conséquent, les premiers signes pour notre industrie devraient être tangibles d'ici la fin d'année et plus marquée en 2026. La poursuite de la baisse des ventes de bâtiments résidentiels collectifs n'est guère encourageante et la reprise attendue est donc reportée *sine die* à 2026 et peut-être même en 2027 pour les mises en chantier. L'activité des mises en chantier des bâtiments non-résidentiels devraient rester orientée à la baisse.

Au regard de ces constats et des évolutions mensuelles erratiques des produits préfabriqués en béton, l'activité à la baisse devrait se confirmer autour de -4 %, - tous produits destinés au bâtiment confondus, France entière – comparée à des évolutions antérieures déjà négatives.

Pour le secteur des travaux publics : l'inquiétude monte !

La fin du cycle pré-électoral dont les travaux engagés prendront fin d'ici septembre prochain et les baisses des ressources des collectivités locales impacteront l'activité des travaux publics. Au regard de ces constats et des évolutions mensuelles actuelles des produits préfabriqués en béton à destination des travaux publics, **l'activité devrait être orientée à la baisse, de manière modérée, autour de -2 % - tous produits destinés aux travaux publics confondus, France entière –.**

En conclusion, l'activité de l'Industrie de la préfabrication béton devrait être de nouveau en baisse de l'ordre de -3 % - tous produits confondus, France entière –. *Ces prévisions n'intègrent pas les conséquences éventuelles des conflits internationaux sur l'économie mondiale en général et sur l'économie française en particulier.*

La décarbonation des ouvrages avec les solutions préfabriquées en béton

Décarboner les ouvrages de construction avec les solutions préfabriquées en béton, c'est **une diminution de l'impact carbone jusqu'à 75 %*, une économie de matière jusqu'à 50 %, 100 % des produits recyclables en fin de vie, un gain de 40 % de mise en œuvre sur chantier, 100 % des systèmes constructifs fabriqués en France dans une logique de circuits courts par 700 sites de production répartis sur tout le territoire et 90 % des systèmes couverts par une FDES.** * *FDES Blocs préfabriqués B40 collés vs Mur BPE*

Ces solutions favorisent l'économie de matières en privilégiant la performance, le recours à des systèmes constructifs en bétons à plus faible impact carbone, l'utilisation de matériaux agrosourcés (granulats végétaux, miscanthus, chanvre, lin...), granulats de béton recyclés, matières premières secondaires, dont des co-produits industriels (laitiers de haut-fourneau, cendres volantes...) ou des matériaux issus de réemplois (coquillages, pneus...).

L'évolution de la norme EN 206/CN 2025

L'unité fonctionnelle, échelle clé pour calculer l'impact carbone des solutions constructives

Si la prescription des bétons à plus faible impact carbone est rendue possible par l'évolution du corpus normatif associée à la révision 2025 de la norme EN 206/CN, la seule échelle qui permet de valoriser pleinement la réduction carbone à travers tous ses leviers d'action est l'unité fonctionnelle.

L'évaluation de l'impact carbone à l'échelle de l'unité fonctionnelle permet de valoriser les économies de matière, notamment celles induites par la préfabrication béton, pour réduire toujours plus l'impact des ouvrages de construction. L'unité fonctionnelle permet d'évaluer l'empreinte carbone des ouvrages sur l'ensemble de leur cycle de vie en prenant en compte les matériaux utilisés, leurs quantités, leur durée de vie et leurs usages.

Dans cette logique d'efficacité, unité fonctionnelle et préfabrication béton se rejoignent pour permettre aux acteurs du BTP de faire les meilleurs choix constructifs, de maximiser les bénéfices environnementaux et de concilier performance et durabilité.

La prise en compte d'une stratégie « impact carbone réduit » dans le référentiel normatif français des bétons conduit à la publication attendue au 1^{er} semestre 2025 d'une révision du complément national à la NF EN 206, mais aussi à la parution de nouveaux fascicules de documentation.

Des valeurs de base ont été établies pour les différentes classes d'exposition et classes de résistance du béton. Si les classes « carbone » sont définies à l'échelle du matériau, la réponse à une prescription de classe carbone intègre l'échelle de l'unité fonctionnelle et ainsi la possibilité de valoriser un gain carbone associé à une économie de matière.

En contribuant aux travaux "Solutions bas carbone" de la commission P18B, le CERIB joue un rôle clé dans l'évolution de la norme pour identifier les leviers permettant une adoption plus large des bétons bas carbone tout en maintenant la performance des ouvrages.

L'économie de matière est un levier essentiel de la réduction carbone. Et la préfabrication béton permet de produire juste, limiter les pertes et optimiser chaque ressource, tout en maintenant la performance. Analysée à l'échelle de l'unité fonctionnelle, cette logique devient lisible, mesurable, comparable. Ce cadre d'analyse permet de valoriser l'avantage carbone structurel de la préfabrication, en tenant compte de sa performance sur l'ensemble du cycle de vie de l'ouvrage.

Le manifeste RSE de la préfabrication béton

Face aux enjeux environnementaux, la préfabrication béton est une méthode constructive offrant de nombreuses solutions adaptées et efficaces. Dans ce cadre, la commission RSE de la FIB a rédigé un Manifeste de la préfabrication béton visant à mettre en lumière ces avantages et les engagements de progrès environnementaux, sociaux et sociétaux de la filière. Son objectif est d'embarquer en nombre ses adhérents pour œuvrer en faveur de la transition écologique, sociale et sociétale.

Les engagements à venir en termes d'environnement : Préserver les ressources naturelles et limiter la production de déchets dans une logique d'économie circulaire, S'adapter aux changements climatiques, Réduire consommations énergétiques et émissions de GES, Préserver et restaurer la biodiversité.

Les engagements à venir en termes de Responsabilité Sociale et Sociétale : Prévenir les risques professionnels et réduire la pénibilité, Renforcer l'ancrage local, Favoriser la diversité, Combiner innovation technique et logement abordable.

Trois ambitions inscrites dans le Manifeste RSE à horizon 2030

1. Embarquer 75 % des PME, de moins de 50 salariés, adhérentes de la FIB dans une démarche RSE à l'horizon 2030 ;
2. Intégration de produits recyclés dans les bétons de 10 % à l'horizon 2030 ;
3. Décarbonation : les solutions préfabriquées en béton sont d'ores et déjà décarbonées : réduction variant de 15 % à 70 % selon les produits au regard de solutions traditionnelles. En parallèle, les solutions préfabriquées associent également une économie de matières de 15 % à 40 %. Les industriels poursuivent leurs efforts pour réduire l'impact carbone de leurs produits et de leurs process.

Ce chiffre est issu d'une enquête auprès d'un échantillon d'entreprises adhérentes de la FIB, de la prise en compte de la trajectoire carbone de [l'Industrie cimentière](#), des projections de constructions de logements de l'Ademe sur la période, et des innovations en cours, notamment dans les process et liants.

L'Industrie de la préfabrication béton représente en France

- 431 entreprises
- 696 sites de production
- 3,3 milliards d'€ de CA départ usine, hors taxes et hors transport, dont :
63,3 % à destination du bâtiment et 36,7 % destination des travaux publics et du génie civil
- 22 millions de tonnes de produits en béton en volume
- 19 000 emplois directs
- 100 % réseau local
- 1^{er} employeur des industries de la branche carrières et matériaux de construction
- Les entreprises de la préfabrication béton fournissent les marchés du bâtiment, de l'aménagement, des travaux publics et du génie civil.

La Fédération de l'Industrie du Béton (FIB) concourt en France à la promotion des intérêts des industriels fabricants de produits et systèmes préfabriqués en béton et assure la représentation de ce secteur industriel auprès des pouvoirs publics, des collectivités locales et de l'environnement professionnel. Elle représente 100 % d'entreprises françaises TPE, PME et PMI, un maillage territorial d'industriels très dense, des entreprises locales créatrices de richesse et d'emplois locaux directs non délocalisables. www.fib.org